



FLASH INFO – 2 avril 2026

Projets de textes devant être examinés par le CSE du 16 avril 2026

Les projets de texte suivants doivent être examinés par le Conseil supérieur de l'énergie (CSE) lors de sa séance du 16 avril 2026 :

1. Décret prévoyant le report des obligations définies en application des articles R. 221-4 et R. 221-4-1 du code de l'énergie sur le délégant en cas de défaillance du délégué au sens de l'article L. 333-1 du code de l'énergie, fixant les conditions dans lesquelles les dispositifs mentionnés à l'article L. 221-8 du code de l'énergie sont considérés comme mis en place de façon incomplète et précisant les modalités du contrôle de la régularité des demandes de certificats d'économies d'énergie ;
2. Arrêté relatif aux dispositifs d'identification, d'évaluation et de gestion des risques mentionnés au deuxième alinéa de l'article L. 221-8 du code de l'énergie ;
3. Décret relatif à la gestion des comptes dans le registre national des certificats d'économies d'énergie.

Les projets de textes susmentionnés, leurs rapports de présentation et le code de l'énergie consolidé sont disponibles à l'adresse suivante :

[https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dispositif-certificats-deconomies-denergie#projets-de-textes-devant-etre-examines-par-le-conseil-superieur-de-lenergie-cse-](https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dispositif-certificats-deconomies-denergie#projets-de-textes-devant-etre-examines-par-le-conseil-superieur-de-lenergie-cse-16)

[16](https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/dispositif-certificats-deconomies-denergie#projets-de-textes-devant-etre-examines-par-le-conseil-superieur-de-lenergie-cse-16)